France: Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil Marché de travaux de Génie Civil sur des câbles souterrains HTB dans le cadre d'opérations de maintenance programmée ou suite à avaries

Avis de marché ou de concession - régime ordinaire

1 Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel: RTE Réseau de Transport d'Electricité

Activité de l'entité adjudicatrice: Activités liées à l'électricité

2 Procédure

2.1 Procédure

Titre: Marché de travaux de Génie Civil sur des câbles souterrains HTB dans le cadre d'opérations de maintenance programmée ou suite à avaries

Description: Le projet consiste en la mise en place d'un marché cadre pour la réalisation de travaux de génie civil (constat d'huissier, sondages, terrassement, travaux de réfection,) consécutifs à de la maintenance programmée ou suite à des avaries sur les réseaux de câbles souterrains HTB synthétiques et papier imprégné en matière non migrante (PIMNM) et des câbles HTB à huile (oléostatiques et huiles fluides) du territoire géographique national des Centres de Maintenance de RTE

Identifiant de la procédure: 92210f8a-1ddd-4b38-9fe8-27f258e01040

Identifiant interne: 24244

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec

négociation

La procédure est accélérée: non Justification de la procédure accélérée: Principales caractéristiques de la procédure:

2.1.1 Objet

Nature du marché: Marché de travaux Nature supplémentaire du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 45200000 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79713000 Services de gardiennage

2.1.4 Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/25/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 2

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés: 2

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Violation des obligations établies en vertu de motifs d'exclusion purement nationaux: Le candidat fournit une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée, pour justifier qu'il n'est concerné par aucun des cas d'exclusions des procédures de passation de marchés publics, mentionnés aux articles L. 21411 à L. 21415 et L. 21417 à L. 214111 du code de la commande publique. Il s'agit sans être exhaustif : 1.1) des peines prononcées par un juge pénal relatives à la corruption au sens large, la concussion, le trafic d'influence, la prise illégale d'intérêt, l'escroquerie, l'abus de confiance, le faux et usage de faux, le blanchiment, la participation à une association de malfaiteur, pour acte de terrorisme, pour stupéfiants ; 1.2) des défauts de régularité au regard des obligations sociales ou fiscales, constatés soit par un juge, soit par les administrations chargées du recouvrement des impôts, cotisations et contributions sociales, soit par les services d'inspection du travail et assimilés ; 1.3) des états de liquidations judiciaires, de faillites, de redressement judiciaire sans justification de l'habilitation à poursuivre les activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public, ou sans bénéfice d'un plan de redressement, constatées par le tribunal de commerce ; 1.4) de la violation des règles relatives à la lutte contre le travail illégal, constatées par les services de l'inspection du travail et assimilés ou rapportés par ces derniers aux représentants de l'État. 2) Pour les entreprises de plus de 20 salariés, le candidat doit être en règle au regard des articles L. 52121 à L. 521211 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 3) Pour les candidats établis HORS de France, le candidat doit fournir une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour nondéclaration de travailleurs détachés (R. 21438 du Code de la commande publique et R. 126312 du Code du travail). 4) Le candidat ne doit pas être concerné par l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 duodecies du règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne relatif aux mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine.

5 Lot

5.1 Identifiant technique du lot: LOT-0001

Titre: LOT 1

Description: Travaux de Génie Civil Liaisons Souterraines consécutifs aux incidents et aux travaux de maintenance sur les réseaux de câbles souterrains HTB synthétiques et papier imprégné en matière non migrante (PIMNM) Identifiant interne: 24244-Lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché: Marché de travaux Nature supplémentaire du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 45200000 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil Nomenclature supplémentaire (cpv): 79713000 Services de gardiennage

Options:

Description des options: 3 options de prolongation de 12 mois chacune

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Informations complémentaires: Lieu d'exécution sur la France entière

5.1.3 Durée estimée

Date de début: 01/09/2025

Date de fin de durée: 31/08/2029

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA: 28 000 000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée: La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires: Validité de l'offre limitée à 6 mois

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Effectif moyen annuel

Description: Moyens humains, pour ce faire, le candidat devra fournir une déclaration indiquant ses effectifs moyens annuels, les effectifs ayant les habilitations électriques (UTE C 18-510 : H0, H1 et H2 ou équivalents) à date pouvant intervenir sur ce type de marché , l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années et un organigramme de l'organisation qu'il pourra mettre en oeuvre pour la réalisation des prestations. Le candidat devra fournir une déclaration indiquant ses effectifs et le nombre de salariés habilités ou certifiés pour intervenir en milieux confinés (CATEC ou équivalent), travaux en hauteur et travaux de proximité. Le candidat devra fournir une déclaration indiquant ses effectifs et le nombre de salariés habilités au risque plomb.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure Critère: Références sur des travaux spécifiés

Description: Le candidat doit fournir un dossier de candidature reprenant : une présentation succincte de la société (raison sociale, adresse, identifiant TVA, SIRET, Code NAF, domaines d'interventions, chiffre d'affaires global réalisé en France et dans le monde lors des 3 dernières années, références, ...). - Par ailleurs, le candidat indique dans ce même document autoportant les éléments suivants : o L'effectif total de la société, au global et en France o Le taux de renouvellement du personnel sur les 3 dernières années o La constitution du groupement d'entreprises (le cas échéant) Le candidat devra présenter un dossier de références démontrant sa capacité à réaliser des travaux de Génie Civil sur le réseau de câbles HTB synthétiques ou équivalent dans le cadre d'opérations de maintenance programmée et suite à des avaries ou équivalent (la nature du projet, la période de réalisation et le lieu d'exécution seront précisés). Des certificats de capacités ou fiches d'appréciation délivrés par les maitres d'ouvrages clients seront joints au dossier de références.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure Critère: Gestion de la chaîne d'approvisionnement

Description: Capacité à intervenir sur toute la France Métropolitaine (Centres de Maintenance Nanterre, Nancy, Lille, Lyon, Nantes, Marseille et Toulouse). Le candidat doit indiquer la localisation géographique des agences régionales et des locaux de mise à disposition du matériel pour le marché RTE (sur une carte)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure Critère: Outils, usines ou équipements techniques

Description: Moyens techniques (une note présentant les outils, le matériel et l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché.) Le candidat devra fournir la liste des moyens pour réaliser les travaux de génie civil dans les domaines HTB et pour sécuriser les fouilles (capacité à acquérir le matériel adéquat).

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description: Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant

le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. -un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au1° de l'article 5 duodecies du règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3)Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Le candidat doit justifier dans un document autoportant qu'il satisfait aux conditions suivantes : Réaliser un chiffre d'affaires annuel global supérieur à 7 Millions d'euros (historique des 3 dernières années). Ce critère est éliminatoire. Pour cela, le candidat doit fournir son chiffre d'affaires global, son chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le candidat doit fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix Nom:

Description: Défini dans les documents de la consultation

Pondération (pourcentage, valeur exacte): 70

Critère:

Type: Qualité

Nom:

Description: Défini dans les documents de la consultation

Pondération (pourcentage, valeur exacte): 30

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution:

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante: https://rte-france.bravosolution.com

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation:

Présentation par voie électronique: Requise

Adresse de présentation: https://rte-france.bravosolution.com

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation: 07/01/2025 14:00 +01:00

Conditions du marché:

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: sans objet

Un accord de confidentialité est requis: oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité : l'accord de confidentialités est disponible sur le site bravosolution de RTE

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux BT-750-Lot doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Montage financier: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture

Informations relatives aux délais de recours: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants: 5

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique: non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal judiciaire de Nanterre

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: RTE Réseau de Transport d'Electricité

5.1 Identifiant technique du lot: LOT-0002

Titre: LOT 2

Description: Travaux de Génie Civil Liaisons Souterraines consécutifs aux incidents et aux travaux de maintenance sur les réseaux de câbles souterrains HTB à huile (oléostatiques et huile fluide)

Identifiant interne: 24244-Lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché: Marché de travaux Nature supplémentaire du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 45200000 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79713000 Services de gardiennage

Options:

Description des options: 3 options de prolongation de 12 mois chacune

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Informations complémentaires: Lieu d'exécution sur la France entière

5.1.3 Durée estimée

Date de début: 01/09/2025

Date de fin de durée: 31/08/2029

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA: 10 500 000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée: La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires: Validité de l'offre limitée à 6 mois

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Effectif moyen annuel

Description: Moyens humains, pour ce faire, le candidat devra fournir une déclaration indiquant ses effectifs moyens annuels, les effectifs ayant les habilitations électriques (UTE C 18-510 : H0, H1 et H2 ou équivalents) à date pouvant intervenir sur ce type de marché , l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années et un organigramme de l'organisation qu'il pourra mettre en oeuvre pour la réalisation des prestations. Le candidat devra fournir une déclaration indiquant ses effectifs et le nombre de salariés habilités ou certifiés pour intervenir en milieux confinés (CATEC ou équivalent), travaux en hauteur et travaux de proximité. Le candidat devra fournir une déclaration indiquant ses effectifs et le nombre de salariés habilités au risque plomb. Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des travaux spécifiés

Description: Le candidat doit fournir un dossier de candidature reprenant : une présentation succincte de la société (raison sociale, adresse, identifiant TVA, SIRET, Code NAF, domaines d'interventions, chiffre d'affaires global réalisé en France et dans le monde lors des 3 dernières années, références...). - Par ailleurs, le candidat indique dans ce même document autoportant les éléments suivants : o L'effectif total de la société, au global et en France o Le taux de renouvellement du personnel sur les 3 dernières années o La constitution du groupement d'entreprises (le cas échéant) Le candidat devra fournir un dossier de références démontrant sa capacité à réaliser des travaux de Génie Civil sur le réseau de câbles HTB à huile (oléostatiques et huiles fluides, et papier imprégné en matière non migrante (PIMNM)) dans le cadre d'opérations de maintenance programmée et suite à des avaries ou équivalent (la nature du projet, la période de réalisation et le lieu d'exécution seront précisés certificats de capacités ou fiches d'appréciation délivrés par les maitres d'ouvrages clients seront joints au dossier de références)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure Critère: Gestion de la chaîne d'approvisionnement

Description: Capacité à intervenir sur toute la France Métropolitaine (Centres de Maintenance Nanterre, Nancy, Lille, Lyon, Nantes, Marseille et Toulouse). Le candidat doit indiquer la localisation géographique des agences régionales et des locaux de mise à disposition du matériel pour le marché RTE (sur une carte)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure Critère: Outils, usines ou équipements techniques

Description: Moyens techniques (une note présentant les outils, le matériel et l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché.) Le candidat devra fournir la liste des moyens pour réaliser les travaux de génie civil dans les domaines HTB et pour sécuriser les fouilles (capacité à acquérir le matériel adéquat) et les moyens pour assurer la congélation de tube oléostatique.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description: Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : https://www.economie.gouv.fr/daj/ formulaires-declaration-du-candidat 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. -un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au1° de l'article 5 duodecies du règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3)Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Le candidat doit justifier dans un document autoportant qu'il satisfait aux conditions suivantes : Réaliser un chiffre d'affaires annuel global supérieur à 2,5 Millions d'euros (historique des 3 dernières années). Ce critère est éliminatoire. Pour cela, le candidat doit fournir son chiffre d'affaires global, son chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le candidat doit fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix Nom:

Description: Défini dans les documents de la consultation

Pondération (pourcentage, valeur exacte): 70

Critère:

Type: Qualité

Nom:

Description: Défini dans les documents de la consultation

Pondération (pourcentage, valeur exacte): 30

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution:

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante: https://rte-

france.bravosolution.com

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation:

Présentation par voie électronique: Requise

Adresse de présentation: https://rte-france.bravosolution.com

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation: 07/01/2025 14:00 +01:00

Conditions du marché:

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: sans objet

Un accord de confidentialité est requis: oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité : l'accord de confidentialités est disponible sur le site bravosolution de RTE

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux BT-750-Lot doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Montage financier: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture

Informations relatives aux délais de recours: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants: 5

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique: non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal judiciaire de Nanterre

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: RTE Réseau de

Transport d'Electricité

8 Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel: RTE Réseau de Transport d'Electricité

Numéro d'enregistrement: 44461925802482

Adresse postale: Immeuble Palatin I, II, II, 3-5 cours Valmy

Ville: LA DEFENSE CEDEX

Code postal: 92036

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

Point de contact: Marianne VILLENEUVE

Adresse électronique: marianne.villeneuve@rte-france.com

Téléphone: 0603332037 Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel: Tribunal judiciaire de Nanterre Numéro d'enregistrement: 17780111500151 Adresse postale: 179-191 avenue Joliot-Curie

Ville: Nanterre Code postal: 92020

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

Point de contact: Instance chargée des procédures de recours

Adresse électronique: accueil.tj-nanterre@justice.fr

Téléphone: 0140971010 Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

11 Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 8aad7b12-1084-45be-befc-252ed4681fb7 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis: 29/11/2024 09:48 +00:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

11.2 Informations relatives à la publication